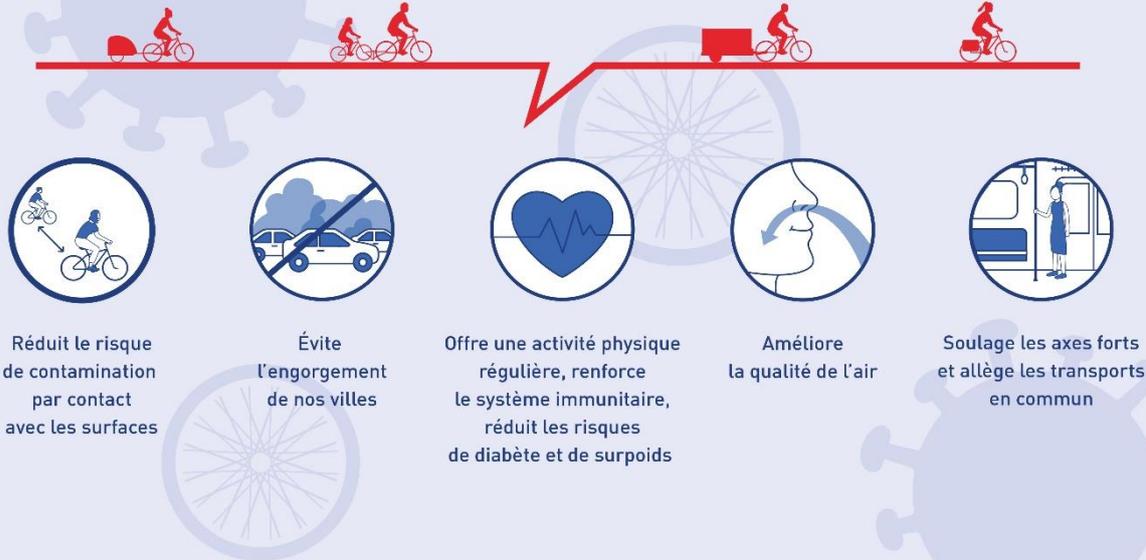


POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES, LE VÉLO est mon geste barrière



Objet : Le vélo est un geste barrière et un outil important du déconfinement. Le soutien des Départements est indispensable.

Monsieur le Président de l'ADF,

Mesdames, Messieurs les Président.e.s et élu.e.s des conseils départementaux,

La pratique du vélo est un geste barrière. Elle réduit le risque de contamination au Covid-19, permet de respecter la distanciation physique minimum, permettra d'éviter l'engorgement de nos villes et soulagera les transports en commun lors du déconfinement progressif, renforce le système immunitaire, améliore la qualité de l'air. Les conseils départementaux ont un rôle important à jouer pour faciliter et accompagner sa pratique et apporter, dans le périmètre de leur compétence voirie, leur pierre à l'édifice et à ce mouvement général en France. Vélo & Territoires vous invite à considérer de toutes les manières possibles les pistes pour l'action :

- ➔ **Ne pas interdire ni « barriérer » l'accès aux axes cyclables existants** à la circulation des cyclistes pour les motifs légitimes. Certains arrêtés préfectoraux, concernant le domaine public départemental (pistes cyclables, voies vertes, voies sur berges et halages), empêchent les déplacements à vélo légitimes, renvoyant les cyclistes sur les axes routiers dangereux et rapidement circulés sans alternatives.
- ➔ Envisager dès aujourd'hui toutes les mesures pour accompagner le déconfinement progressif. La circulation allégée actuellement sur nos axes routiers facilite l'intervention sur la voirie et la prise de mesures urgentes utiles. Dans ce cadre il semble important de **réaliser**

ou de soutenir la mise en œuvre d'aménagements cyclables temporaires dans les plus brefs délais pour soulager les transports en commun et faciliter la desserte des établissements de santé, les collèges, les lycées, des lieux de travail.

- ➔ Cela passe également par le **soutien et l'accompagnement des villes et territoires infra départementaux** qui souhaitent se munir de pareils dispositifs et qui, pour certains, ne savent pas comment s'y prendre. Grâce à leur ingénierie territoriale, les départements peuvent intervenir en appui à la maîtrise d'ouvrage.
- ➔ « **Le vélo est mon geste barrière** », **reprenez ce message à votre compte** à l'aide du [kit de communication](#) prévu à cet effet. Ces éléments sont établis afin de, collectivement, souligner que le vélo est un mode de déplacement idéal en cette période de crise et au-delà.

Les Départements doivent faciliter et accompagner le déconfinement par le vélo dans leur périmètre de compétences. Vélo & Territoires se tient à vos côtés pour vous aider à contribuer à cet effort national.

Chrystelle Beurrier
Présidente de Vélo & Territoires
Vice-présidente du Département de Haute-Savoie

Pour aller plus loin :

- Vous avez une initiative, une question sur les aménagements cyclables temporaires ? N'hésitez pas à la faire remonter, dont vos difficultés, par [ce questionnaire](#). Nos partenaires du Club des villes et territoires cyclables centralisent les remontées du terrain en lien avec l'Etat.
- Formez vos équipes à l'aide du webinar technique du Cerema « [aménagement cyclables temporaires et confinement](#) », disponible en replay.
- [Utilisez et diffusez cette communication](#) « Le vélo, mon geste barrière » que nous mettons à votre disposition
- La Fédération française des usagers de la bicyclette (FUB) a déposé un [référé-liberté](#) le 20 avril en ce sens auprès du Conseil d'État et dénombré plus de 800 témoignages partout en France d'interpellations abusives.